

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1369

Rubrik: Agenda

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pier Luigi Giovannini

RARES, TRÈS RARES sont les hommes et les femmes qui, d'une idée novatrice ou généreuse, savent faire une action qui modifie le réel. Pier Luigi Giovannini était de ceux-là. Nous nous étions rencontrés précisément sur une idée, celle d'utiliser le pouvoir des fonds des caisses de pension pour exercer une pression sur les entreprises cotées en bourse et donc soucieuses de plaire aux investisseurs. De l'idée, il fit un acte concret, avec la création de Centre-Info à Fribourg. Avec son équipe il procéda à une analyse des grandes entreprises selon divers critères: qu'il s'agisse des relations avec les partenaires sociaux, de la promotion féminine, de la protection de l'environnement, des relations avec le Tiers-Monde.

Il réussit à obtenir la collaboration des entreprises elles-mêmes: quand elles dépensent tant d'argent et d'efforts pour le marketing, elles ont inté-

rêt à soigner leur image. Et elles savent que certains fonds de placement américains sont sensibles à ces cotations éthiques. Pier Luigi Giovannini collabora à la mise sur pied du fonds Ethos, géré par des banques privées et qui, selon des critères de qualité sociale et environnementale, assure les placements des caisses de pension, notamment celles de la fonction publique genevoise. (À quand d'ailleurs une action forte à l'échelle romande, et en particulier un appui et une participation de la Caisse de pensions de l'État de Vaud?)

Pier Luigi Giovannini jouissait d'une estime en raison de sa compétence, de son engagement, notamment comme secrétaire romand de la Déclaration de Berne, et de son rayonnement personnel. Tristesse de sa mort prématurée, mais l'espoir demeure que les leviers d'action qu'il a mis en place démontreront, dans la durée, leur efficacité. *ag*

L'INFORMATIQUE DANS LA FORMATION

Un savoir-faire à développer

LA SUISSE COMPTE PARMI les pays où la densité en équipement informatique est la plus élevée; par contre, dans la filière de formation, l'offre au niveau informatique est insuffisante. Peu d'établissements, scolaires, professionnels ou universitaires utilisent ces techniques comme outils quotidiens ou contribuent à leur développement et à leur application.

Et pourtant, l'intégration et l'exploitation généralisée de l'Internet sont réalisables dans des conditions peu onéreuses. Dans beaucoup d'écoles, les PC individuels offrent l'accès à l'Internet. Cependant, les instances politiques peinent à franchir un pas supplémentaire en promouvant systématiquement l'utilisation de l'Internet dans le secteur de la formation.

Si l'on considère les programmes de promotion de l'Internet dans la formation, lancés depuis quatre ans dans tous les pays de l'UE ainsi que dans d'autres pays, il apparaît que la Suisse est à la traîne et qu'elle risque de devoir combler ce retard en mettant les bouchées doubles dans quelques années.

L'information électronique est en pleine croissance. Les fournisseurs spé-

cialisés de banques de données, les bibliothèques, les médias, les institutions culturelles et politiques et surtout les milieux économiques mettront leurs informations à disposition sur des réseaux de données toujours plus étendus géographiquement. Dans le cadre de cette évolution, les écoles perdent plus encore leur monopole de l'organisation et de la transmission d'un savoir universel. Il est essentiel de développer un savoir-faire capable de gérer de manière autonome, critique et responsable la surabondance d'informations, parfois douteuses, fournies par l'Internet.

Le développement professionnel de l'Internet impose que soient créés des domaines spécialisés pluridisciplinaires et de nouveaux profils professionnels. Dans les secteurs plus traditionnels mais en évolution – économie, formation – l'application et l'utilisation de l'Internet doivent être soutenues pour y devenir une science appliquée offrant des outils de travail quotidiens.

gs

Source: Rapport sur la société de l'information en Suisse, sur l'Internet: <http://www.intro.ch/groupedereflexion/fr>

Une convention pour l'hôtellerie-restauration

SOUVENEZ-VOUS, IL Y a trois ans, dans l'hôtellerie et la restauration, le syndicat Helvetia avait rompu les négociations avec le patronat au moment du renouvellement de la convention collective. La situation avait été tragique pour les salariés du secteur: le vide contractuel avait poussé certaines fédérations patronales à revoir les contrats de travail à la baisse. Le 1^{er} janvier prochain, l'hôtellerie-restauration aura un nouveau CCT, certes moins bonne que la précédente mais, vu les rapports de force, préférable à la situation actuelle.

La future CCT prévoit de fixer la durée de travail à 41 ou 42 heures, 44 ou 45 heures selon la taille de l'établissement; d'instaurer un salaire minimum, (extrêmement bas, de 2350 francs à 3800 francs); d'introduire un treizième salaire complet à partir de la troisième année de service; d'augmenter, sous certaines conditions, les vacances à cinq semaines.

Les syndicats demandaient une augmentation du salaire correspondant au coût de la vie. Peine perdue. Et pourtant avec ses 26000 établissements, le secteur de l'hôtellerie et de la restauration se situe à la sixième place, juste derrière la chimie, quant à sa contribution au PIB, mais à la quatrième place comme employeur. Le vide contractuel est comblé, mais les problèmes ne sont de loin pas tous résolus. *gs*

AGENDA

Femmes de sport

LES CRÉTOISES, 2000 ans avant J-C, s'exercent à la boxe et à la tauromachie. Les jeunes filles de Sparte pratiquent la course et le lancer du poids. Catherine de Medicis monte à cheval jusqu'à 60 ans. Rien de tout cela n'empêchera le XIX^e siècle de brider les femmes, en sport comme dans la vie publique: en 1896, Pierre de Coubertin déclare qu'une «olympiade femelle serait impraticable, inintéressante, inesthétique et incorrecte». Les préjugés sont tombés: un siècle plus tard, à Atlanta, elles ne sont pas moins de 3626 à participer à la XXVI^e Olympiade. Rendez-vous avec ces sportives de tous les temps dans l'Agenda des femmes 1999! *se*

Commande: 15 rue St-Joseph, 1227 Carouge. Tél: 022/343 22 33; Fax: 022/ 301 41 13; ou en librairie.